

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE****Identification du produit : ALIX BIO BAC****Description du produit : Formulation liquide de cultures bactériennes non pathogènes et d'enzymes utilisés pour le traitement des graisses.**

FOURNISSEUR : LABORATOIRES LOGISSAIN
Z.I.
90800 ARGIESANS
Tél. : 03 84 36 61 10
Fax : 03 84 28 92 43

Nom du responsable : M. Philippe JAECK

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange :	Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 du 20/05/2010 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses. Mode clp : Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement (CE) N°1907/2006 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.
N° CE :	Non applicable
Éléments d'étiquetage (CPL - SGH) :	
Symbole(s) :	Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 – 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
Mention de danger :	Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 – 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
Éléments d'étiquetage :	P 102 Tenir hors de la portée des enfants P 262 Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P 280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P 301-P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
Information (s) complémentaire (s) :	Fiche de donnée disponible sur demande pour les professionnels. Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi. Parmi autres ingrédients contient -<5% agents de surface non ioniques -parfums (limonène, linalool, benzyl salicylate, amyl cinnamal) Enzymes, peut déclencher une réaction allergique.
Dangers principaux :	Les personnes sujettes à des problèmes de sensibilisation de la peau ne doivent pas être mises au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est utilisée.
Autres dangers :	Rend le sol glissant en cas de renversement accidentel.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule:	EU002/6
Description de la préparation :	Dispersion aqueuse de enzymes, bactéries non pathogènes, essence d'orange, agents de surface non ioniques et nutriments minéraux & organiques.
Composant(s) contribuant aux Dangers pour la santé :	méthyl ionone (mélange d'isogères) - N° CE: 215-635-0 - N° CAS: 1335-46-2 Conc. (% pds):0 < C <= 1 • linalool - N° CE: 201-134-4 - N° CAS: 78-70-6 Conc. (% pds):0 < C <= 1 – • géraniol - N° CE: 203-377-1 - N° CAS: 106-24-1 Conc. (% pds):0 < C <= 1 • eugenol - N° CE: 202-589-1 - N° CAS: 97-53-0 - Conc. (% pds):0 < C <= 1 • Coumarin - N° CE: 202-086-7 - N° CAS: 91-64-5 - Conc. (% pds):0 < C <= 1 • citronnellol - N° CE: 203-375-0 - N° CAS: 106-22-9 - Conc. (% pds):0 < C <= 1

- benzoate de benzyle - N° Id: 607-085-00-9 - N° CE: 204-402-9 - N° CAS: 120-51-4
Conc. (% pds): $0 < C \leq 1$
- Amyl Cinnamal - N° CAS: 122-40-7 - Conc. (% pds): $0 < C \leq 1$
- méthoxynaphtalène - N° CE: 202-213-6 - N° CAS: 93-04-9 - Conc. (% pds): $0 < C \leq 1$
- Isoamyl salicylate - N° CE: 201-730-4 - N° CAS: 87-20-7 - Conc. (% pds): $0 < C \leq 1$
- 2,6 di-tert- butyl-p- cresol - N° CE: 204-881-4 - N° CAS: 128-37-0 - Conc. (% pds): $0 < C \leq 1$
- terpinéol - N° CE: 232-268-1 - N° CAS: 8000-41-7 - Conc. (% pds): $0 < C \leq 1$ - Symbole(s):
• LIMONENE - N° Id: 601-029-00-7 - N° CAS: 5989-27-5 - Conc. (% pds): $0 < C \leq 1$
- nitrate de sodium - N° CE: 231-554-3 - N° CAS: 7631-99-4 - Conc. (% pds): $1 < C \leq 5$

4 MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

- Inhalation : Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme et si nécessaire appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés.
D'abord rincer avec beaucoup d'eau et si nécessaire se rendre chez un médecin.
Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
- Ingestion : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.
- Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser: Aucun.
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Un incendie produira une épaisse fumée noire.
- Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
- Méthode(s) spéciale(s): En cas d'incendie à proximité: Utiliser un jet d'eau pour refroidir les surfaces exposées et pour protéger les pompiers.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Assurer une ventilation adéquate.
Précautions pour la protection de l'environnement : Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre.
Balayer ou enlever à la pelle sans créer de poussière pour éliminer comme déchet chimique.
Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.
- Référence à d'autres sections : Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7 STOCKAGE ET MANIPULATION

Manipulation:

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate. Les personnes sujettes à asthme, allergies ou troubles respiratoires chroniques ou récurrents ne doivent pas être mis au travail dans des procédés dans lesquels cette préparation est utilisée.
- Mesure(s) d'ordre technique : Prévoir une ventilation/aspiration adéquate aux endroits de formation des vapeurs.
- Conseil(s) d'utilisation(s) : Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.

Manipuler et ouvrir les emballages avec précaution.
Ne jamais remettre le produit non utilisé dans son emballage d'origine.
Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.
Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.
Les emballages déjà ouverts doivent être refermés soigneusement et maintenus debout de manière à éviter toute fuite.
Ré-ouvrir les emballages entamés avec prudence.
Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et brumes du pistolage.

Stockage:

- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :
 - Conserver hors de la portée des enfants.
 - Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
 - Ce produit doit être manipulé conformément à la réglementation concernant les microorganismes de la classe 1
- Mesure(s) d'ordre technique : Sol imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage :
 - Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.
 - Conserver dans l'emballage d'origine.
 - Conserver dans un endroit frais et très bien ventilé.
 - Conserver le récipient bien fermé et à une température ne dépassant pas (°C): 25°C
 - Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
 - Conserver à l'abri de la lumière.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner :
 - denrées alimentaires
 - Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
- Matériaux d'emballage non adaptés : Ne jamais déconditionner le produit.
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Date de péremption : 1 an après la date de production inscrite sur l'étiquette

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle :**

- Limite(s) d'exposition : • 2.6 di-tert- butyl-p- cresol: VME mg/m³ = 10
- Mesure(s) d'ordre technique :
 - Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
 - Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.

Contrôles de l'exposition :

- Protection des voies respiratoires :
 - Dans le but d'éviter l'inhalation de brouillard/vapeur, le port d'un appareil respiratoire est requis durant ces travaux. Protection individuelle spéciale : appareil de protection respiratoire à filtre P2 pour particules nocives.
- Protection des mains : gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel
- Protection de la peau et du corps : bottes et tablier résistant aux produits chimiques
- Protection des yeux : Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.
- Mesure(s) d'hygiène :
 - Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
 - Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 - Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
 - Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.
 - Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés****physiques et chimiques essentielles:**

- Aspect : liquide
- Couleur : jaune
- Odeur : caractéristique
- PH : 7
- Point / intervalle d'ébullition : Non déterminé.
- Point d'éclair : Non applicable.
- Limites d'explosivité : Non applicable.

- Densité relative (eau = 1) : environ 1
- Viscosité : Non déterminé.
- Autres informations :
 - Hydrosolubilité: totale
 - Liposolubilité: partielle
 - Solubilité aux solvants: partielle

10 STABILITE ET REACTIVITE

- Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
- Stabilité chimique : Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
- Possibilité de réactions dangereuses : inconnu
- Conditions à éviter : Ne pas mélanger avec des oxydants, sous peine de perdre les propriétés enzymatiques
- Matières incompatibles : Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
- Produits de décomposition dangereux : Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Informations sur les effets Toxicologiques : Les personnes allergiques, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec ce produit.
- Toxicité aiguë :
- Inhalation : La préparation contient des enzymes sensibilisantes par inhalation sans entraîner la classification de celle-ci. L'inhalation de gouttelettes aériennes ou d'aérosols peut causer une irritation du tractus respiratoire.
- Contact avec la peau : Possibilités d'affection de la peau (eczéma d'hypersensibilisation), lors de contact intensif.
Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau. En cas de blessure ouverte, il est recommandé de mettre des gants pour manipuler le produit.
- Contact avec les yeux: Des éblouissements dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Ingestion : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Sensibilisation : Des manifestations allergiques peuvent apparaître dans les heures suivant l'exposition.(enzymes, limonène, linalool)
- Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Information(s) supplémentaire(s) : Ce produit contient des substances inscrites au tableau des maladies professionnelles n°
R63 Affections provoquées par les enzymes
R65, lésions excématiformes de mécanisme allergique
84 (affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel)

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- Toxicité : Des effets néfastes à long terme sur les organismes aquatiques sont possibles en cas d'exposition continue.
- Persistance et dégradabilité : Facilement biodégradable.
- Potentiel de bioaccumulation : Pas de bio-accumulation.
- Mobilité dans le sol : Adsorbe sur le sol et n'est pas mobile.
- Autres effets néfastes : L'évaluation des dangers ci-dessus est basée sur la connaissance de la toxicité des Différents composants du produit.
- Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non applicable.
- Information(s) générale(s) : Tout écoulement du produit pur et en grande quantité dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthodes de traitement des déchets :	Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
Emballages contaminés :	Les récipients vides peuvent être mis en décharge après nettoyage en suivant les règlements locaux.
Disposition(s) nationale(s) et régionale(s) :	Catalogue européen des déchets 20 01 29 détergents contenant des substances dangereuses

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s) :	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
Numéro ONU :	non soumis
Dangers pour l'environnement :	Non applicable.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	Non applicable.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :	Non applicable.

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations/législation	règlementation ICPE
Règlement détergent 648-20004 particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :	
Évaluation de la sécurité chimique :	Non applicable.

16 AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s) :	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 avec ses modifications et adaptations. - annexe VI règlement 1272/2008 & adaptations - directive 99/45 sur les préparations dangereuses et adaptations
Avis ou remarques importantes :	Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. Il est nécessaire que l'utilisateur s'assure que les données soient complètes et conformes à l'utilisation particulière du produit. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Fait à ARGIESANS**Version 2****Date de Révision : 11/02/2022**